



Direction Municipale
des Sports

20

Séance publique du mercredi 28 juin 2023

Convoqué le jeudi 22 juin 2023, le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni en mairie, Salle du conseil à 20h, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

Présents :

Patrice LECLERC, Anne Laure PEREZ, Mohamed CRIEPI, Delia MOUW, Grégory DE
D'ALCANTARA, Roger DUGUE, Isabelle MASSARD, Breikassan CHERET, Othmane NOUSSEZ, Zineddine
BINAKDANE, Zineb ZOUAOUI, Laurent NOEL, Carole LAFON, Christophe BERNIER (arrivé à 21h33), Nadia
MOUADDINE (départ à 21h03 représentée par Patrice LECLERC), Ibrahima NDIAYE, Sonia BLANC,
Véronique DESMETTRE, Richard MERRA, Khalid DAMOUN, Eloi SIMON, Mohammed DDANI, Aymeric
LABADIE, Ahcen MEHARGA, Laetitia GHIRARDI, Christelle NEDELEC

Etaient représentés :

Yasmina ATTAF (représentée par Anne Laure PEREZ), Philippe CLOCHETTE (représenté par Roger
DUGUER), Maria Blanca FERNANDEZ (représentée par Laurent NOEL), Sofia MANSERI (représentée par
Zineb ZOUAOUI), Christian DESCHENES (représenté par Sonia BLANC), Zine BOUKRICHE (représenté par
Alexandra D'ALCANTARA), Aurélie REMACLE (représentée par Eloi SIMON), Fabienne MOREAU
(représentée par Isabelle MASSARD), Mariama GASSAMA (représentée par Carole LAFON), Elsa
FAUCILLON (représentée par Ibrahim NDIAYE), Jacques BRIFFAULT (représenté par Celine LANOISELEE),
Sylvie MOREL (représentée par Véronique DESMETTRE), Karine CHALLAH (représentée par Laetitia
GHIRARDI), Sinan KARAKUS (représenté par Christelle NEDELEC)

Absents excusés :

Ibrahima DIALLO, Philippe HALAIS

Ne prend pas part au vote :

Nombre de votes pour : 40

Nombre de votes contre :

Nombre d'abstentions :

Mention du vote : Adoptée à l'unanimité

Attribution d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de l'opération "Nager à contre cancer" à la Ligue contre le cancer

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le budget primitif pour l'année 2023,

Vu la demande de la Ligue Contre le Cancer d'organiser au sein du centre nautique la journée « Nager à
contre Cancer » le dimanche 23 avril 2023,

Considérant le soutien de la Ville de Gennevilliers dans cette démarche de sensibilisation,

Considérant l'intérêt de la démarche qui participe activement à financer la recherche contre le cancer,

Considérant la volonté municipale de soutenir la Ligue Contre le Cancer en reversant les recettes des
entrées « public » lors de cette journée,

DELIBERE

Article 1 : Affecte une subvention exceptionnelle d'un montant de 332.60 € correspondant aux recettes des entrées « public » de la journée du 23 avril 2023 du centre nautique dans le cadre de la journée « Nager à contre Cancer ».

Article 2 : La dépense qui en résulte sera inscrite au chapitre 65 – nature 6574 – enveloppe 4832

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982
Acte reçu par le représentant de l'état

le 05/07/2023

Affiché le 06/07/2023

Exécutoire le 06/07/2023



Le Maire
Patrice LECLERC

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. Leclerc", written over a horizontal line.

Signé électroniquement le
Le 5 juillet 2023